

LES CLASSES A HORAIRES AMENAGÉS

MUSIQUE



ÉCOLE LEON JOUHAUX
CONSERVATOIRE DE GRENOBLE



L'ÉCOLE LEON JOUHAUX QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une école élémentaire publique dans laquelle certains enfants suivent, à partir du CE1, un enseignement musical renforcé.

L'enseignement général est assuré par les professeurs des écoles de l'Éducation Nationale ; l'enseignement artistique est assuré par les enseignants du Conservatoire de Grenoble.

Les élèves bénéficient de cet enseignement musical renforcé au sein de classes qui accueillent également des élèves suivant un cursus scolaire traditionnel. La musique est au centre du projet d'école. Certaines activités musicales sont communes à tous les élèves, d'autres réservées aux seuls enfants en enseignement musical renforcé.



QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

Entre 4h et 8h30 de musique et de danse par semaine, suivant l'envie de s'investir de chaque enfant.

Les activités se déroulent pendant le temps scolaire à l'exception de certaines qui ont lieu juste après l'école (entre 16h30 et 17h30).

L'enseignement comprend différentes activités : chant choral, formation et culture musicales, découverte et apprentissage d'un instrument, pratiques collectives instrumentales dans différents styles (classique, moderne...), initiation à la danse, apprendre à chanter avec ses parents, se produire en public...



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tous les enfants de l'Académie de Grenoble, du CE1 au CM2, quelle que soit leur école de secteur, peuvent demander leur inscription s'il n'existe pas de proposition similaire dans leur commune.

La procédure d'admission comporte l'examen du dossier de l'élève.

Pour entrer directement en CE2, il est procédé à une évaluation vocale.

Pour entrer directement en CM1 ou en CM2, il est procédé à une évaluation vocale et une évaluation en formation musicale.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les dossiers d'inscription donnant toutes les informations sur ces classes et sur la procédure d'admission sont généralement à la disposition des familles chaque année à la fin des vacances d'hiver, pour un retour avant les vacances de printemps.

Conservatoire de Grenoble

6, chemin de Gordes, 38100 Grenoble.
(à côté de MC2 : Maison de la Culture)

Tél. 04 76 46 48 44

Tram ligne A, arrêt : Maison de la Culture

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 7h45 à 21h45

et le samedi de 8h45 à 17h.

**Une réunion d'information est
proposée chaque année
au mois de mars au Conservatoire**





Inspection académique
Isère



académie
Grenoble
jeunesse
éducation
recherche

Conservatoire de Grenoble
Conservatoire à Rayonnement Régional
6, chemin de Gordes 38100 Grenoble
tél. : 04 76 46 48 44
conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr
www.conservatoire-grenoble.fr

